

# JOURNAL DE LYON ET DU MIDI.

Cette feuille devance d'un Jour à Lyon et dans le midi, les Bourreaux de Paris, pour les nouvelles de Paris et du Nord; et de plusieurs jours pour les nouvelles du midi de l'Europe.

On s'abonne à Lyon, au bureau du Journal, place St-Jean, N.° 3; chez Manel, libraire, place Louis-le-Grand, N.° 20; et chez Chambet, libraire, rue Laiont; dans les départemens, chez tous les Libraires et les Directeurs de postes. Prix: pour 3 mois, 15 francs; pour 6 mois, 30 francs, et 60 francs pour l'année, franc de port pour la France; les abonnemens à l'étranger doivent 2 francs de plus par trimestre. On ne recevra que les envois francs de port. S'adresser pour ce qui concerne la rédaction, au Directeur du Journal de Lyon, place Louis-le-Grand, N.° 1, à Lyon.

LYON, 2 août.

M. de Villele est parti pour Toulouse. On assure qu'il passera à Lyon aujourd'hui.

— M. de Corbières n'est pas encore parti pour Rennes.

— Une maison haute d'environ quatre étages, construite tout récemment aux Brotteaux, s'est écroulée avant-hier avec un fracas épouvantable. Quatre malheureux ouvriers ont été ensevelis sous les ruines, et on n'a pu les en retirer qu'au bout de plusieurs heures de travail. Deux étaient sans vie, au moment où on les a retrouvés; les deux autres respiraient encore, mais ils ont expiré peu de tems après. L'un de ces infortunés laisse une femme et six enfans, et un autre, une femme et quatre enfans.

On attribue cet accident funeste à une tentative faite pour creuser après coup des caves sous cette maison. Il paraîtrait que l'action des travailleurs aurait été jusqu'à la couche de béton qui supportait les fondemens de la bâtisse, et que la secousse qu'ils y auraient donnée aurait entraîné la chute de l'édifice.

— Si nous n'avons point encore parlé de Damas, qui a déjà donné trois représentations sur notre premier théâtre, c'est que le talent de cet acteur fait ici peu de sensation, non qu'il ne soit pas goûté; mais l'extrême chaleur empêche d'aller au spectacle. Damas n'est ni plus mauvais, ni meilleur qu'on ne l'a toujours vu: il a joué le Tartuffe hier pour la première fois, à Lyon; ce n'est pas un de ses bons rôles.

— Un menuisier de la rue Vaubecour, réputé pour son exactitude à remplir ses engagements, n'ayant pu retirer de ses débiteurs les sommes nécessaires pour faire face à une obligation de 300 francs qu'il avait consentie et qui devait être acquittée le 31 du mois dernier, s'est pendu hier matin vers dix heures.

— Un journal dit, dans son numéro du 31 juillet, que les combats d'animaux continuent à avoir lieu à Lyon, aux Brotteaux, et que c'est à tort que le *Journal de Paris* a annoncé que l'autorité supérieure avait fait interdire ce spectacle. Cette assertion est inexacte, et le *Journal de Paris* a raison; l'autorité supérieure a donné l'ordre de faire cesser ce spectacle aussitôt que son existence lui a été connue; et depuis le 25 juillet l'arène des Brotteaux a été fermée.

— La Gazette universelle d'Augsbourg publie une longue apologie des Grecs. Cet article est écrit par un savant, très-lié avec les Grecs éclairés des îles de l'Archipel, et avec les étudiants grecs qui ont quitté les universités allemandes pour aller combattre les Turcs. L'auteur développe avec talent ce point de vue important, que les Grecs sont une nation vaincue qui n'a jamais reconnu la domination des Turcs, et qui n'a point été admise à faire un pacte social avec eux; par conséquent, il n'existe aucun rapport légitime entre ces deux peuples qui sont dans l'état de simple nature, vis-à-vis l'un de l'autre. Il établit ensuite une comparaison des Grecs actuels avec les Russes, à l'époque où ces derniers secouèrent le joug des barbares de l'Asie, des Mogols et des Tartares, sous la conduite d'Iwan Wasihewitch.

— Le *Courrier anglais*, journal du ministère, insinue que le retard des hostilités entre la Russie et la Porte vient de la politique de l'empereur Alexandre qui veut, avant d'entrer en campagne, s'assurer de la neutralité du sopher de Perse.

Le *Courrier*, ne donnant aucun commentaire, a l'air de vouloir seulement appeler l'attention sur les rapports politiques si délicats et si compliqués de l'Angleterre et de la Russie, à l'égard de la Turquie et de la Perse. Le *Times* dit ouvertement que l'occupation des provinces turques, par une puissance aussi colossale que la Russie, menacerait l'indépendance de l'Europe et particulièrement celle de l'Autriche; mais que l'Angleterre a les moyens aussi bien que l'intérêt d'intervenir avec énergie dans cette grande affaire.

— Le journal allemand *Eos*, contient le passage suivant: « Nous apprenons que les guérisons opérées par M. le prince de Hohenzollern ont fixé l'attention de l'autorité supérieure, et qu'il a été ordonné qu'à l'avenir, M. le Prince n'opérerait ses guérisons, qu'en présence de trois témoins, savoir: 1.° D'un magistrat; 2.° d'un ecclésiastique; 3.° d'un médecin, et qu'un procès-verbal serait dressé de chacune des guérisons par lui effectuées. Qu'à l'avenir tout malade qui se présentera à M. le Prince de Hohenzollern, pour être guéri de ses maux, devra être muni d'une attestation délivrée conjointement par l'autorité et un médecin connu,

» qui constate que le porteur est affligé de cette maladie ou infirmité. »

— On apprend de Bade, que le prince Eugène de Leuchtemberg et la duchesse douairière, Stéphanie de Bade, ont pris le deuil de Bonaparte à l'instant où la nouvelle de sa mort leur est parvenue.

Extrait d'une lettre de Lisbonne, en date du 13 juillet.

Le vaisseau le don Juan VI, ayant à bord le roi de Portugal, est arrivé le 3 du courant. Comme tout pour la réception officielle de S. M. n'était pas alors prêt, elle ne débarqua que le lendemain à une heure; et bien que quelques membres des cortès ne se conduisirent pas tout à fait bien, S. M. fut reçue par son peuple avec des témoignages de joie excessive auxquels on devait s'attendre. Le père Francisco Bórnea de Goes, le comte de Palmela, le comte de Paraty, le vicomte de Villa Nova da Rainha, Thomas Antonio de Villa Nova Portugal, le vicomte Mage Bernardo Foze de Souza, Lorats, Monseigneur Almeida et Joao Severiano Maciel da Costa n'eurent la permission de débarquer que le 11, et encore à la condition expresse de se retirer de suite à 20 lieues de la cour et à 10 des bords de la mer. Il paraît que ces individus, aidés de quelques autres, avaient l'intention de fomenter une contre-révolution; mais ce complot fut découvert au moyen d'une lettre que Joao Severiano Maciel écrivait à son ami Francisco de Sao Luiz pour l'inviter à se joindre à lui, et que ce dernier remit aux cortès. Il paraît que le comte de Palmela avait annoncé à tous ceux qui étaient venu le voir, que le débarquement de S. M. serait le signal d'une contre-révolution. Pour ce la faire, il eut fallu des hommes beaucoup plus habiles.

— La puissance de la France et de l'Angleterre serait profondément blessée par le moindre agrandissement du grand empire de Russie du côté de la Turquie. L'existence de l'Autriche serait même encore plus compromise. Si donc ces trois puissances s'entendent et agissent d'après leur intérêt commun, elles n'ont rien à redouter. Il faut convenir que si, dans le tems, elles eussent agi de la sorte, le partage de la Pologne qui est tout aussi dangereux pour l'Autriche, qui fait tort à la France ainsi qu'à l'Angleterre, ce partage n'eût pas eu lieu. Qu'elles se réunissent donc, et se concertent pour éviter le renouvellement d'une semblable calamité.

— On lit dans le *Globe*, journal anglais:

Nous sommes à même de démentir le bruit que l'on a fait courir de l'assassinat de M. de Strogonoff à Constantinople, de la défaite de l'escadre turque à Mytilène et dans le golfe de Lé-panto; il n'est pas plus vrai que toutes les forteresses de la Morée seraient au pouvoir des Grecs.

— On mande de Constantinople que les arrestations y étaient plus fréquentes que jamais, et que l'on craignait très-sérieusement qu'avant la fin du Ramazan, les janissaires ne se soulevassent et ne commissent d'horribles excès.

On massacre chaque jour de malheureux Grecs, et avec des circonstances tellement révoltantes, que d'un bout à l'autre de l'Europe chrétienne, l'humanité doit enfin réclamer des mesures capables d'arrêter le torrent de la barbarie.

Extrait d'une lettre particulière de Patras. (Morée.)

Notre ville, jadis si riche et si florissante, n'est plus qu'un monceau de cendres. De 1400 maisons, il ne reste plus que celles où étaient établis les consulats, et quelques misérables chaumières.

C'est le consul de France qui a sauvé la mère de Sawa, ancien major russe, à laquelle les Turcs voulaient couper la tête.

Les Grecs de ces environs, qui cherchent à mettre leurs familles en sûreté, donnent jusqu'à 100 piastres fortes (environ 525 fr.) pour le passage d'une seule personne. Le massacre, le pillage et les embrasemens durent sans interruption depuis un mois.

## SPECTACLES du 1<sup>er</sup> août.

GRAND THEATRE. — Montano et Stéphanie. — L'Heureux Naufrage. — L'Heureux Naufrage.  
THEATRE DES CELESTINS. — Pour le premier début de Mlle Marigny Marguerite d'Anjou. — Mlle Marigny remplira le rôle de Marguerite d'Anjou. — Les Bonnes d'enfants. — Jocrisse jaloux.

PARIS, 30 juillet.  
Bulletin de la Cour.

Saint-Cloud, 30 juillet 1821.

Le roi a entendu la messe dans ses appartemens.

S. M. a reçu en audience particulière M. Ravez, président de la chambre des députés.

Le roi a signé au petit lever le contrat de mariage de M. Lantilhac, capitaine de l'état-major, avec M<sup>lle</sup> de Marescol.

LL. AA. RR. M. gr le duc d'Angoulême et son auguste Epouse, sont partis pour Rambouillet; le prince et la princesse sont attendus ce soir au château de St.-Cloud.

A deux heures et demie, M. le duc Decazes est venu faire sa cour à S. M.; il est resté jusqu'à trois heures.

— La clôture des chambres aura lieu demain à ce que l'on regarde comme certain.

### CHAMBRE DES PAIRS.

Bulletin de la séance du 28 juillet.

La chambre s'est réunie aujourd'hui à une heure.

M. le comte Péré a fait, au nom du comité des pétitions, le rapport de 19 pétitions par divers individus.

La chambre a ordonné l'impression d'un discours prononcé par M. le duc de Fitz-James, à l'occasion de l'une de ces pétitions signée par divers négocians de Bordeaux, et par plusieurs propriétaires d'habitations à la Martinique et à la Guadeloupe.

La chambre a ensuite entendu la lecture du rapport fait par M. le comte Garnier au nom de la commission chargée de l'examen du projet de loi des finances.

Elle a ordonné l'impression de ce rapport ainsi que de celui qui lui a été présenté par M. le marquis de Marbois sur diverses pétitions précédemment renvoyées à la même commission.

La chambre s'est ajournée à lundi pour la discussion du projet de loi de finances ainsi que de trois projets présentés dans la dernière séance et que le tems n'a pas permis de discuter aujourd'hui.

Bulletin de la séance du 30 juillet.

La chambre s'est réunie aujourd'hui à midi.

Elle a d'abord entendu trois projets de lois relatifs, le premier à l'augmentation du tribunal de première instance de Paris: le deuxième à la construction du pont de Peusaquil et le troisième à l'ouverture du canal Saint-Martin.

Elle a ensuite ouvert la discussion sur le projet de loi de finances: Deux orateurs inscrits sur l'ensemble du projet, M. le comte Daru et M. le marquis de Marbois ont prononcé des discours dont la chambre a ordonné l'impression. Elle a également ordonné celle d'un discours prononcé par M. le comte de Ruty à l'occasion de l'article 13 sur l'administration des poudres et salpêtres.

Le projet de loi a été adopté.

La chambre se réunira demain pour recevoir une communication du gouvernement.

### COUR D'ASSISES.

Suite et fin de l'affaire des dix prévenus de vols avec effraction.

Ainsi que nous l'avions prévu, l'audience s'est prolongée fort avant dans la soirée. Les plaidoeries des avocats ont été fort concises; cependant, M. l'avocat-général n'a point répliqué. Les réponses du jury ont été unanimes.

Cherrier Chebo, Eugénie Margelle, Jeannette Legrand, Marie Davete ont été acquittés et de suite mis en liberté.

Mathieu, qui se trouvait en état de récidive, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité à l'exposition et à la flétrissure des lettres T. P.

Couturier, Quinquot, Malbeck et Granger ont été condamnés chacun à 6 ans de travaux forcés et à l'exposition.

— L'affaire Courrier et Bobée, dont nous avons déjà parlé, a été appelée aujourd'hui 30 juillet et remise à la seconde session d'août.

— Le moniteur contient, dans son numéro du 29 juillet, la loi sur la censure des journaux.

— On attribue faussement à lord Byron, et à sir Thomas Moore deux écrits sur la mort de Bonaparte. Une réclamation a été faite à ce sujet.

### EXTÉRIEUR.

Londres, 26 juillet.

Fonds publics. 3 p. 100 red. 76 1/2. Idem consol. 75 3/4; 4 p. 100, 95 1/8; 5 p. 100, 108 7/8.

Le roi a tenu hier un grand lever, où se sont fait un devoir de paraître tous les étrangers que les fêtes du couronnement avaient attirés à Londres. Les équipages de l'ambassadeur de France, duc de Grammont, ont encore éclipsé tous les autres par leur magnificence.

Le journal ministériel, *The Courier*, donne aujourd'hui les détails suivans sur la situation du Portugal.

« On croit assez généralement, en Angleterre, que la révolution du Portugal a mis ce pays en possession des avantages de la liberté de la presse. Cette supposition est entièrement fautive. Les mots *con liança da commissao de censura*, à la fin de la dernière page des journaux, indiquent assez de quelle espèce de liberté jouit la presse dans ce pays.

« Le *Diario* du gouvernement est le seul papier public qui ne soit pas revêtu de l'approbation de la censure; la raison en

est que, d'après un ancien usage, ce journal a pour propriétaires et pour éditeurs, les sous-secrétaires d'état du ministère. On peut se fier à eux, ils ne diront rien de trop.

« Il serait assez raisonnable de supposer que l'éditeur d'un journal qui a été tenu de soumettre ses colonnes à une censure préalable, sera du moins exempt de toute responsabilité, relativement aux articles contenus dans sa feuille. Mais il n'en est pas ainsi dans le royaume constitutionnel de Portugal. Un exemple remarquable va le prouver.

« Il parut dernièrement dans *L'astro de Lusitania*, une lettre où l'on reprochait aux agens du trésor d'avoir témoigné une injuste préférence à certains créanciers de l'État, au préjudice de plusieurs autres mieux fondés à réclamer. Aussitôt le journal officiel publia un ordre qui enjoignait à l'intendant de police de sommer l'éditeur de *L'astro* de révéler le nom de l'auteur du libelle, ou, en cas de refus, de le poursuivre lui-même comme s'il était cet auteur. »

— Nous avons annoncé, d'après les gazettes de New-York, la reprise des hostilités dans l'Amérique méridionale, et les premiers succès des indépendans. Les lettres de St-Thomas en date du 13 juin, qui viennent de nous parvenir, changent bien l'état des choses. Les troupes de Bolivar n'ont occupé Caraccas que 12 jours; les royalistes les en ont chassées le 23 mai. Ils sont également rentrés le lendemain à la Guayra.

Bolivar et Paez se sont concentrés dans l'intérieur des terres, près Varinas; on leur suppose le projet d'une attaque sur San-Carlos.

— Extrait d'une lettre de l'agent de Lloyd; *Cap français* (Saint-Domingue), 17 juin: Le navire hollandais *Harriet*, capitaine Erickson, a fait voile, le 3, du cap pour les Guaynes. Le même jour, étant à la hauteur du Port-de-Paix, il fut abordé par un corsaire, appartenant à l'escadre du commodore Aury, qui, depuis quelque tems, croise sur cette côte avec 10 ou 11 vaisseaux de différentes forces. Le capitaine Erickson, son subrécargue et un passager, furent traités avec la dernière cruauté. On leur tint le pistolet sur la gorge pour leur faire avouer s'il y avait de l'argent caché à bord. Le *Harriet* n'obtint la permission de continuer sa route qu'après avoir essuyé un pillage complet.

Ces actes de piraterie sont devenus très-fréquens dans ces parages. On ne saurait trop faire de vœux pour que les puissances maritimes de l'Europe, dont le pavillon a été tant de fois insulté, prennent enfin des mesures énergiques pour mettre un terme à ce brigandage.

— On a fait courir, de nouveau, le bruit d'un prochain changement de ministère; on va même jusqu'à dire que le comte Grey a été mandé, pour désigner les membres de l'opposition qu'il voudrait voir placer à côté de lui, au timon des affaires. Mais nous prenons sur nous d'affirmer que toutes ces rumeurs s'évanouiront comme les précédentes. Le moment n'est pas propice pour mettre des whigs à la tête du gouvernement. Il faut rassurer et non alarmer l'Europe. (Sun.)

— Quel esprit droit serait dupe de ces listes de nouveaux ministres, qui circulent dans les tavernes? Est-ce pour donner à nos alliés une garantie de nos dispositions pacifiques, que nous irions correspondre avec eux par l'organe des gens qui ont applaudi hautement à la révolte des *carbonari* de Naples et d'Alexandrie? (Morning-Post.)

— Le marquis de Londonderry nous a déclaré en plein parlement, que l'intention de l'Angleterre et des puissances alliées, était d'intervenir dans les troubles de la Turquie, afin de mettre un terme aux horribles cruautés qui s'y commettent chaque jour. Ce furent les expressions de ce ministre, et tous les amis de l'humanité y applaudirent. Mais les secours sont si lents, que ce terme arrivera tout seul. Les Turcs cesseront d'eux-mêmes de massacrer les Grecs, quand il n'y aura plus de Grecs. (British Press.)

Londres, 27 juillet.

Fonds publics. — Actions de la banque, 232 3/4. — 3 p. 100 red., 76 1/2. — 3 p. 100 consol., 75 1/2. — 3 1/2 p. 100, 86 3/8. — 4 p. 100, 95 1/8. — 5 p. 100, 108 7/8. — Consolidés à terme, 76. (Sun.)

— Une personne qui arrive de la Barbade, rapporte qu'il y avait eu, le 10 juin dernier, un feu des plus épouvantables à Bridge-Town par la négligence d'un boulanger. On ne connaissait point encore exactement le montant de la perte; mais on disait qu'elle devait être considérable, parce qu'environ 60 habitations avaient été la proie des flammes. (Idem.)

— Nous avons reçu ce matin les gazettes d'Oporto. Les cortès paraissent ne pas vouloir se dessaisir de leur autorité. Parmi les décrets qu'ils ont publiés avant de donner au roi la permission de débarquer, il en est un qui défend au peuple de manifester autrement sa joie que par un certain nombre de mots donnés. Un autre décret donne les noms de quelques-uns des ministres de S. M. et de sa suite, et les proclame indignes de remettre le pied sur le sol natal.

Les cortès ont aussi décrété que nul étranger n'occuperait d'emploi sans leur consentement, et que jusqu'à l'adoption de la constitution, le roi ne pourrait, sans leur assentiment, changer les commandans militaires de Lisbonne, d'Oporto et des environs, ni l'intendant-général de police. (New-Times.)

— Le transport le *Nantilus* qui a accompagné les 2 bâtimens envoyés à la découverte, est de retour. Ce *muntionnaire* après avoir jeté à leur bord toutes les provisions dont il était chargé, les a laissés à la hauteur de l'île de la Résolution en bonne santé et plein de courage, et se disposant à pénétrer dans le détroit d'Hudson.

(Post.)

Comme, chaque jour, il y avait plus de 10,000 personnes qui réclamaient des billets pour voir l'abbaye de Westminster, il a été décidé qu'elle resterait ouverte au public jusqu'à mercredi prochain.

(Idem.)

Les nouvelles d'Espagne et de Turquie sont également affligeantes pour les amis du bonheur social et d'un bon gouvernement. Ferdinand lutte encore avec ceux qui l'ont déjà dépouillé de plus de la moitié de la puissance royale, et à chaque nouvelle lutte, ses adversaires ont l'avantage. On ne peut se tromper, ce semble, sur l'issue de ces combats. Les événemens qui se passent à Constantinople glacent d'épouvante.

(Star.)

Le résultat du procès intenté par l'association constitutionnelle contre la sœur du fameux *Carlisle*, a donné l'occasion au *Morning-Chronicle* de chanter victoire, et au *Times*, celle de se répandre en injures. Nous nous étions attendus à ce résultat, dit le *Chronicle*; la liberté de la presse vient d'obtenir un triomphe signalé. Nous savions qu'un honnête jury ne prévoit jamais telle et telle chose; nous savions que tout anglais, digne de ce nom, ferait cela et cela. La Grande-Bretagne doit des remerciemens aux Anglais courageux et indépendans qui ont ainsi foulé aux pieds l'association de la rue du Pont.

(Bridge-Street.)

Le *Times* prend une autre route: il n'est pas tout aussi ravi que le *Chronicle*; mais il cherche à faire de beaux raisonnemens, assaisonnés de tems à autre, d'épithètes élégantes et raffinées.

(Courier.)

— Des lettres particulières de Constantinople donnent les détails suivans sur le supplice du prince Morusi, premier drogman de la Porte. L'internonce d'Autriche se trouvait, le jour de cet événement, en conférence avec le reis-effendi; le prince était présent. Tout à coup entrent deux capidi-bachi qui invitent Morusi à sortir, prétextant qu'une personne désire lui parler. Le prince les suit, et le reis-effendi reste avec l'internonce. Celui-ci, fatigué d'attendre le drogman, sortit et vit à la porte du palais, le cadavre de Morusi, avec lequel il conférait peu d'instans avant, gissant à terre et la tête tranchée.

RUSSIE. Pétersbourg, 4 juillet.

Le journal ayant pour titre *l'Invalide* qui s'imprime dans cette capitale, vient d'annoncer que la retraite des Grecs qui occupaient Bucarest, paraissait entrer dans leur plan; et qu'il fallait avant de juger cette opération, en attendre les résultats.

L'empereur ira dans quelques jours visiter les colonies militaires dans le gouvernement de Nowogorod.

AUTRICHE. Vienne, 19 juillet. — Toutes les nouvelles sur les mouvemens des Russes se contredisent singulièrement depuis quelques jours. Cependant tout porte à croire qu'on ne tardera pas à connaître la résolution définitive du cabinet de Pétersbourg. Quant à notre cour, elle continue à renforcer considérablement les troupes qui forment le cordon sur les frontières de la Turquie. Une commission composée de membres du conseil aulique de guerre a été spécialement chargée de tout le travail relatif aux mouvemens des troupes sur cette frontière. On prétend qu'on va organiser trois corps d'armée, l'un en Transylvanie, le second dans le Bannat et en Syrmie, et le troisième dans l'Enclavonie et la Croatie. On ajoute que par suite de ce plan le conseil aulique a expédié à plusieurs régimens l'ordre de se mettre en marche pour les frontières de l'est.

On a reçu, il y a deux jours, de Pétersbourg, la nouvelle que l'empereur de Russie a adressé au Sultan une réponse catégorique sur les plaintes que la Porte avait faite contre le baron Strogouff, ministre russe à Constantinople. L'empereur y demande à la Porte une satisfaction déterminée pour les offenses multipliées qui ont été faites au baron Strogouff; en cas de refus le ministre doit aussitôt quitter son poste. Les troupes russes cantonnées sur le Pruth ont reçu ordre de se tenir prêtes à marcher; on ajoute que tous les chefs ont reçu des dépêches cachetées qu'ils ouvriront à un jour déterminé. Il n'est pas à croire que le Sultan parvienne à apaiser la fureur des janissaires et le fanatisme du peuple; il ne pourra donner la satisfaction demandée par la Russie et la guerre paraît inévitable.

Des frontières de la Turquie, le 4 juillet.

Des lettres de la Turquie annoncent que l'ambassadeur russe ne se trouve plus à Bujukderé, où la Porte le faisait surveiller. Il doit avoir trouvé les moyens de se rendre à Odessa sur un vaisseau russe.

Des frontières de la Valachie, 9 juillet.

Le capitaine Jordrki, qui commande un corps d'insurgés grecs, a réussi à rassembler une troupe de 5,000 hommes après sa dernière défaite. Il les emploie à poursuivre les Turcs qui s'abandonnent à toute sorte d'excess dans les villages, et il leur a déjà fait éprouver un échec considérable. Les Grecs, dit-on, ont combattu dans cette rencontre avec un courage exalté par le désir de venger leurs frères d'armes qu'ils ont perdus. On ajoute qu'à la suite de ce combat les Turcs se sont mis en retraite vers Bucharest.

On assure à Hermanstadt qu'Alexandre Ypsilanti se trouve toujours à la tête de 7 à 8000 hommes, tous grecs, et qu'il harcèle les Turcs avec d'autant plus de succès qu'il est débarrassé des Arnauts et des Pandours qui le trahissaient et qu'il a laissé s'en aller. Le bataillon sacré n'a péri qu'en partie, c'est-à-dire les 400 jeunes gens que Sawa, chef d'Arnauts, a opposés aux Turcs et qui sont morts comme les compagnons de Léonidas; mais ce corps était composé de 1000 hommes et ceux qui en restent ont contribué le plus puissamment à la dernière victoire qu'Ypsilanti a remportée sur les Turcs.

— Wrachori, capitale de l'Étolie, est aussi devenue le théâtre des scènes des plus sanglantes. Les Grecs, à la réception de la nouvelle de la mort du patriarche, ont fait main-basse sur tous les Turcs, et mis le feu aux mosquées et aux synagogues.

Odessa (17), 29 juin. — Ce matin à 9 heures, les cloches des églises de toutes les communions (il y a 8 églises russes, 2 grecques, 1 catholique et une luthérienne) et les salves d'artillerie des batteries de terre et des bâtimens de toutes les nations, ancrés dans les deux ports ou dans la rade, ont annoncé le départ du convoi funèbre du patriarche grec. Le corps a été déposé à la cathédrale. Le cercueil, qui contenait la dépouille mortelle du patriarche, était placé sur un char attelé de six chevaux. Six employés supérieurs de la quarantaine et huit prêtres portaient le baldaquin.

Le gouverneur comte de Langeron, toutes les autorités, les troupes, la population de la ville, des députations de sa province, les nombreux étrangers et les malheureux Grecs qui se trouvent ici, formaient un cortège immense qui a défilé pendant trois heures. Une population nombreuse était prosternée sur le passage du convoi. Jamais deuil ne fut plus imposant.

Comme le défunt est mort en martyr de la foi chrétienne, le clergé de toutes les communions a suivi le convoi.

ESPAGNE.

Madrid, 20 juillet.

On a fait lecture publique à la société populaire de la *Fontana de oro*, d'un message adressé à cette société par le chef politique de Madrid. Ce magistrat y tient un langage dont on peut se faire une idée par les phrases suivantes.

« S'il se trouvait encore quelqu'un parmi vous qui osât s'écarter du respect dû aux lois, je lui déclare que je déploierai toute la fermeté et l'énergie de mon caractère pour qu'il soit puni exemplairement. Le coupable me trouvera toujours inexorable; et jamais je ne me couvrirai d'infamie, en transigeant lâchement avec la licence et la révolte. »

Plusieurs orateurs ont fait la motion de demander aussitôt à la députation permanente des cortès, la destitution d'un magistrat qui se montre aussi ouvertement l'ennemi du peuple.

— Le curé Mérino et son lieutenant l'ancien maître de poste de Lerma, s'étant laissés voir avec dix-sept des leurs, près d'Esceray, on a envoyé à leur poursuite le premier bataillon du régiment impérial Alexandre.

Des lettres d'Elche, royaume de Valence, marquent beaucoup d'étonnement de ce que l'instruction du procès de l'Abuelo et consors, qui se trouvent dans les prisons de Madrid, ne se poursuit pas avec plus d'activité. Le major du régiment de Chinchilia, qui tient ici garnison, vient de découvrir, déguisé sous un costume très-bizarre, un vieillard nommé Marrana, que l'on regarde comme l'instigateur de tous les troubles qui se succèdent en Andalousie. Il va être confronté avec l'Abuelo. En attendant, Jaime vient de faire deux prises importantes, dont l'une ruine un négociant dont la maison a été mise au pillage par sa troupe. On remarque, ajoute une de ces lettres, que les lieux fréquentés par ce chef fourmillent de soldats et de miquelets, sans qu'on puisse pourtant parvenir à l'arrêter; l'intelligence de ses espions le mettant à l'abri de toutes les poursuites.

— On dit que le tribunal spécial de guerre et de marine a déclaré au capitaine général de la province de Valence qu'il évoquerait la procédure du général Elio, et que dans le cas où les tribunaux civils insisteraient pour en connaître, il en contesterait la compétence. Il est assez surprenant que maintenant que les cortès, le gouvernement et la cour suprême de justice ont prononcé sur les scrupules de la cour de Valence, le tribunal de guerre forme des prétentions aussi singulières et qui ne peuvent avoir d'autre but que d'entraver la marche de la justice et prolonger l'agonie du général Elio.

— Le curé Salazar, l'un des chefs de l'insurrection dans les environs de Vittoria, qui fut pris au moment où il allait entrer sur le territoire français, et conduit à Pampelune pour y être jugé, vient, au grand étonnement de tout le monde, d'être réclamé par le juge de première instance de Burgos. Il est surprenant que ce magistrat s'empare de la punition d'un délit qui n'a pas été commis dans le ressort de sa juridiction.

Ce curé, surnommé le *Borgne*, a été transféré le 14 des prisons de Vittoria dans celles de Burgos.

— Le président de la chambre criminelle de la cour royale de Valladolid, sur la recommandation du juge de première instance de Burgos, avait rendu une ordonnance qui permettait au général Echavarrri, détenu comme impliqué dans une conspiration, de pouvoir se promener sous la responsabilité personnelle de deux citoyens notables; mais le général Espinosa, gouverneur de Valladolid s'est opposé à cet acte de condescendance.

Un sous-officier et deux étudiants piémontais réfugiés en Espagne, furent dernièrement admis à la réunion de la Fontana d'Oro et fraternellement accueillis; on fit une quête à leur profit qui se monta à 750 réaux.

PORTUGAL. — Lisbonne, 14 juillet.

L'amirauté a reçu des ordres pour faire apprêter sous 24 heures le brick La Loyauté, qui doit porter à Rio-Janeiro la nouvelle de l'arrivée de S. M., une proclamation des cortès, et plusieurs exemplaires des bases de la constitution qu'elles ont décrétées.

Les cortès ayant décrété que les personnes de la suite de S. M. dont elles avaient défendu le débarquement, peuvent descendre à terre, en se retirant à 20 lieues de Lisbonne, le gouvernement a donné connaissance de ces dispositions le 11 du courant aux individus suivant: le pere François Raymond de Goës, le comte de Palmella, le comte de Paraty, le vicomte de Villanova da Reinha, Thomas-Antoine de Villanova Portugal, le vicomte de Magé, Bernard-Joseph de Sousa-Labato, Almeida et Jean-Severino Maciel da Costa. En conséquence, tous ces personnages peuvent débarquer quand ils le désireront, en se conformant aux dispositions du décret ci-dessus énoncé.

Sur les 24 candidats présentés au roi par les cortès pour choisir huit conseillers-d'état, S. M. a nommé le 11 du courant, les personnes ci-après:

Le comte de San-Payo, le comte de Penafiel, l'évêque de Visen, Jean da Cunha Sotto-Mayor, Joseph-Marie d'Antas-Pereira, Jean d'Oliveira, Jean-Antoine Ferreira de Moura, et Joseph de Mello Freire.

Les dernières séances des cortès n'offrent rien de bien important. Le décret qui ordonne que les draps de fabrique anglaise paient 30 pour cent de droits à l'entrée du royaume, commencera à être en vigueur dès le 1.er août.

BAYS-BAS. — Bruxelles, 26 juillet.

S. M. le roi est arrivé hier soir au palais de Laeken, de retour de son voyage dans les provinces septentrionales.

M. Stevenotte, rédacteur du Vrai Libéral, paraîtra décidément demain 27, devant la cour d'assises de cette ville. MM. le comte Depestre, de la Ferté, propriétaire; Orts, rédacteur, et Colette, imprimeur de cette feuille, seront entendus comme témoins, ainsi que l'avocat Maubach, ancien propriétaire.

MM. Orts, Colette et le prote du Flambeau, sont toujours détenus au demi-secret, dans un des cachots des derrières de la prison. Ils ne peuvent communiquer avec les autres prisonniers; mais il leur est permis de se promener dans une des cours.

M. Dekeye, qui imprimait depuis quelques jours le Vrai Libéral, a encore subi hier deux interrogatoires, dont le résultat connu est une nouvelle suspension de la publication de ce journal, le numéro du jour était prêt à être mis sous presse.

Les libraires de cette ville ont comparu ce matin devant M. le juge d'instruction pour être interrogés touchant les caricatures qu'ils ont débitées ces jours derniers.

Mlle Lenormand a comparu ce matin à la chambre correctionnelle de la cour supérieure. Les témoins à charge et ceux qu'elle a appelés pour sa justification ont été entendus à huit clos. L'audience sera reprise ce soir à cinq heures: c'est M. l'avocat Van Meenen, l'un des rédacteurs de l'Observateur, qui est chargé de la défense de la moderne sybille.

PRUSSE.

Pendant un violent orage qui a eu lieu à Biberach, le 17 juillet, quatre jeunes paysans occupés, sur une hauteur, aux travaux de la campagne, imaginèrent de tenir avec une fourche de fer une botte de trefle au-dessus de leurs têtes, afin de se mettre à l'abri de la pluie. La foudre frappa la fourche, passa sur la poitrine et les épaules de l'un d'eux, ensuite sur le bas ventre de son voisin, suivit sa jambe droite jusqu'au talon, et y fit une brûlure du diamètre d'une pièce de 12 kreutzers, sans qu'on ait trouvé aucune trace de son passage ultérieur dans les bottes que l'on a soigneusement examinées. La direction qu'elle avait suivie était marquée par une trace de brûlure, tant sur la peau que sur les habits. Quoique ces deux individus soient grièvement blessés, on espère les sauver; les deux autres n'ont éprouvé aucun dommage. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet événement, c'est que celui qui a été le plus maltraité, et qui était un peu sourd, a recouvré entièrement l'ouïe depuis cet accident.

Hambourg, 21 juillet.

On lit dans le Correspondant Impartial l'article ci-après, sous la date de Cortou, le 26 juin:

« Dans la nuit du 12 au 13 mai, les Turcs ont emporté d'assaut le fort dont Aly, pacha de Janina, était en possession vis-à-vis de l'île, et ils ont passé la garaison au fil de l'épée.

« Par un ordre du 2 mai, Aly-Bey, qui commande l'escadre turque dans les parages de l'Albanie, a déclaré la presque-île de Morée en état de blocus.

« L'ambassadeur d'Angleterre à Constantinople a ordonné à tous les consuls de sa nation, dans le Levant, de ne permettre à aucun sujet turc de s'embarquer sur un bâtiment anglais, avant d'en avoir obtenu la permission de la part des autorités dont il dépend. »

OUVRAGES NOUVEAUX.

Mort de Napoléon: dithyrambe traduit de l'anglais du lord Byron suivie de sa nécrologie. Extrait de l'Abeille XXXVII livraison.

Pensée d'un soldat sur la sépulture de Napoléon. Chez Lions, libraire, place Louis-le-Grand.

MARCHANDISES — LYON — Cours du Mardi 31 juillet 1821.

Table of commodity prices for Lyon, listing various goods like flour, oil, and sugar with their respective prices and origins.

PRIX DES GRAINS. — MARCHÉ du 1.er août 1821.

Table of grain prices, including wheat, barley, and other cereals, with prices for different qualities and origins.

BOURSE DE LYON. — Cours du 1.er août.

Table of the Lyon stock exchange, listing various stocks and bonds with their current prices.

BOURSE DE PARIS. — Cours du 30 juillet.

Table of the Paris stock exchange, listing various stocks and bonds with their current prices.